

ECOLE LE NAUTILUS
COOPERATIVE SCOLAIRE 2016 2017

Comme tous les ans nous vous sollicitons concernant la coopérative scolaire affiliée à l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'Ecole).

En effet, les sommes que vous versez à l'école sont mises sur le compte du Nautilus. Cet argent sert à améliorer le quotidien de nos élèves, vos enfants, pour l'achat de livres, de matériaux divers pour des activités scolaires, etc.

L'adhésion, obligatoire, à cet organisme, nous coûte 2.05 €/élève (1.80 € pour l'OCCE et 0.25 € pour l'adhésion à la MAIF, assurance de l'école, également obligatoire).

Vous comprendrez que même si vos dons sont facultatifs, la somme à verser par l'école cette année est de 973.75 € (2.05 x 475 élèves).

J'invite donc les familles, dans la mesure de leurs moyens, à contribuer à la coopérative scolaire.

Je remercie d'ores et déjà toutes les familles qui ont donné.

Il est possible de faire des paiements échelonnés dans l'année.

L'équipe enseignante.